

# **Le corps de la chercheuse et le corps de la détenue en miroir : une esquisse des apports des concepts de « nomadisme » et de « liminalité »**

**Catherine T. Chesnay, Ph. D.**

---

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

**Sylvie Frigon, Ph. D.**

---

Université d'Ottawa, Ontario, Canada

## **Résumé**

Faire de la recherche avec des femmes qui sont incarcérées comporte des enjeux importants. Bien que les recherches qui portent sur les femmes incarcérées traitent de la question de leur corporalité, peu d'auteurs ont interrogé la question de la corporalité de la chercheuse dans le processus de recherche. C'est précisément l'objet de cet article, qui sera éclairé par les concepts de subjectivité nomade et de liminalité. Cette esquisse jette ainsi des jalons pour une compréhension renouvelée de la recherche qualitative avec les femmes incarcérées.

## **Mots clés**

MÉTHODOLOGIES FÉMINISTES, CORPORALITÉ, RECHERCHE SUR LA PRISON

## **Introduction : la genèse d'une démarche**

À la maison de transition, plusieurs personnes me parlent d'une intervenante d'un autre organisme communautaire qui a une vaste expérience d'intervention auprès des personnes incarcérées dans les prisons pour femmes. Elles me conseillent de lui parler, pour avoir une vision plus globale de la situation. Mardi soir, lorsque j'arrive à la maison de transition, je tombe nez à nez avec elle. Elle me tend la main et me dit : « C'est toi la fille enceinte à lunettes qui fait de la recherche? Je suis contente de te

Note des auteures : Les auteures tiennent à remercier les organisateurs du colloque de l'ARQ/CERTA qui s'est déroulé lors du congrès de l'ACFAS en mai 2018, ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs qui ont participé au colloque. Leurs questions et commentaires ont permis d'enrichir ce texte.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 103-113.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

rencontrer! » S'ensuit un échange très chaleureux. Intérieurement, je suis un peu déstabilisée par les étiquettes : va pour la fille qui fait de la recherche, va pour la fille aux lunettes, mais la fille enceinte? Je ne m'y fais pas encore à celle-là! (Note de C. Chesnay)<sup>1</sup>

La question du corps s'est posée et se pose toujours avec beaucoup d'acuité en criminologie, en particulier lorsque l'on s'intéresse à l'incarcération. De par la nature même de l'enfermement, l'incarcération a une dimension corporelle, car le corps est immobilisé dans un espace et un temps précis. Bien que les blessures et les attaques au corps lors de l'enfermement aient été étudiées (ex : Crewe, Hulley, & Wright, 2017; Hamelin, 1989), le concept de corps reste, la plupart du temps, non théorisé ou problématisé. Les écrits de Frigon ont pavé la voie en abordant la question de la corporalité des femmes incarcérées en théorisant le corps comme un outil analytique qui permet d'appréhender les dimensions genrées de l'incarcération, dans ses dimensions qui sont autant indicibles qu'inaudibles (Frigon, 1996, 2006, 2012; Frigon & Jenny, 2009; Frigon & Kérisit, 2000).

La genèse de ce texte s'inscrit dans la recherche doctorale de Chesnay (2016), qui a été dirigée par Bastien Quirion et Sylvie Frigon. Son amorce a été la visibilité de la grossesse de Chesnay, visibilité qui a teinté la première phase de son terrain de recherche en lui permettant de développer rapidement un lien avec les participantes à sa recherche. Les discussions qui ont porté sur ce sujet ont soulevé plusieurs interrogations quant à l'*action* de faire de la recherche, *action* qui nécessite un engagement corporel. Ce texte s'inscrit dans la lignée de ces questionnements en se penchant sur les questions suivantes : quelles sont les expériences corporelles qui s'inscrivent dans l'action de faire de la recherche, en particulier la recherche qualitative qui porte sur une population vulnérable, soit les femmes incarcérées? Quel éclairage ces expériences peuvent-elles apporter, autant sur le sujet de recherche que sur les processus de recherche? Cette contribution vise ainsi à dégager quelques pistes de réflexion sur la question de la corporalité de la chercheuse en recherche qualitative, en mobilisant deux concepts, soit la « subjectivité nomade » et la « liminalité ». Comment ces concepts peuvent-ils nous éclairer pour comprendre davantage – ou bien comprendre sous un autre angle – les enjeux liés à la corporalité de la chercheuse? Pour rendre compte du caractère exploratoire de cette démarche, ce texte est ponctué de vignettes qui, à la manière de vignette clinique<sup>2</sup>, sont le tremplin pour aborder l'action de *faire* de la recherche dans sa dimension corporelle.

### **Le corps de la chercheuse en question<sup>3</sup>**

Lors de ma recherche portant sur l'homicide conjugal au féminin qui m'a amenée, notamment, en Belgique, plus précisément à la prison de Mons en Belgique au milieu des années 1990, j'étais saisie par les lieux – leurs odeurs, leurs sons, leur froideur, leur vétusté. Les lieux m'apparaissaient

très sales. À la sortie de la prison, j'avais un besoin urgent de me laver comme pour empêcher toute contamination (il est important de dire que ce constat peut être fait dans un bon nombre de prisons, mais c'est à partir de ce moment que ceci m'a frappé) (Note de S. Frigon).

Plusieurs écrits se sont penchés sur la question de « faire » de la recherche, autant dans une perspective épistémologique que méthodologique. En se penchant sur la question de la posture du chercheur, Mahieu et Scheer (2017) utilisent une formule très éloquente : quand la chercheuse fait son terrain, elle a simultanément les pieds dans les plats, tout en étant assise entre deux chaises. La formule « les pieds dans les plats » réfère à la posture d'inconfort du chercheur dans un milieu où l'on ne connaît pas les normes, les codes et le fonctionnement. La chercheuse fera ainsi (fort probablement) un faux-pas et se retrouvera dans une situation embarrassante, à des degrés variables. Par ailleurs, en étant assise entre deux chaises, la chercheuse se voit attribuer une identité sociale hybride sur laquelle elle a peu de contrôle.

La formule de Mahieu et Scheer (2017) permet de mettre en lumière les rapports de pouvoir entre chercheurs, les participants et le terrain de recherche, rapports qui ne sont pas toujours à la faveur du chercheur. Les rapports de pouvoir de faire de la recherche s'imposent rapidement lorsque le terrain est en prison et ce, peu importe la prison : les effets personnels sont fouillés, on passe le détecteur de métal, les portes de la prison s'ouvrent. Cette formule a aussi le mérite d'intégrer la notion des expériences corporelles, comme le soulignent d'ailleurs Mahieu et Scheer (2017). La vignette présentée au début de cette section illustre comment, en plus de régir, organiser et discipliner la recherche, la prison a un effet sur le corps : elle assaille les sens, imprègne le corps, le « contamine ». Comment donc penser le corps de chercheuse? Comment traiter des expériences corporelles de faire de la recherche?

Se saisir du corps de la chercheuse n'est pas un exercice simple. Bien que l'expérience concrète du corps semble aller de soi (ex : je sens une odeur, j'entends un bruit, etc.), elle est traversée de part en part par notre expérience d'un « corps social » tout en étant matérielle. Comme l'affirme Le Breton (2011) : « [le corps] semble aller de soi, mais rien n'est finalement plus insaisissable. Il n'est jamais une donnée indiscutable, mais l'effet d'une construction sociale et culturelle » (p. 17). Dans une perspective constructionniste, la « neutralité » du corps est remise en question : le corps est ancré dans des réalités sociales, culturelles et historiques. Ainsi, ce que je sens et ce que j'entends ne prennent sens que dans un contexte social et historique particulier – la prison de Mons est « contaminante » dans un contexte précis. Cependant, le corps n'est pas non plus qu'assujéti aux structures sociales et aux discours : le corps a une matérialité qui lui est propre, constitutive de catégorie sociale, de discours et de pratiques. Comme le souligne Braidotti (2003), le sujet et sa corporalité ne sont pas

constitués que par le culturel ou que par le naturel, mais plutôt « prise dans un entre-deux dynamique, complexe et épuisant » (p. 31).

Appréhender le corps en le dépouillant de son statut « objectif », le considérer comme un espace matériel avec des frontières perméables constitué par des pratiques et des discours sociaux et culturels, c'est aussi accepter de questionner le statut du corps comme marqueur unique de l'identité d'une personne, de résister à l'essentialisation du corps de la femme et de tenter de penser le corps en termes de multitude. Dans cet article, nous tenterons de rendre compte des expériences corporelles de *faire* de la recherche, non pas pour mettre les chercheuses en vedette, mais plutôt de rendre compte de l'engagement corporel de faire du terrain, et ce, dans l'objectif de mieux comprendre notre objet de recherche, ainsi que le processus lié à la réalisation des étapes d'une recherche qualitative. Dans un premier temps, nous allons aborder la question du corps comme espace de connexion, en mobilisant le concept de subjectivité nomade. Dans un deuxième temps, nous allons interroger le corps comme un espace liminal, en mobilisant le concept de liminalité.

### **La subjectivité nomade comme objet de navigation critique**

La notion de subjectivité nomade repose sur la pensée féministe nomade développée par Braidotti (2003, 2011). En considérant comment plusieurs sujets n'ont jamais été sujets aux yeux de la philosophie européenne – ex : les femmes, les personnes racisées, etc. –, Braidotti (2011) souligne l'importance de développer une position épistémologique pour penser le sujet hors des discours phalocentriques et colonialistes. Elle invite ainsi à un triple mouvement théorique. En premier lieu, elle souligne la nécessité de reconnaître la matérialité du sujet : le corps est ainsi un espace de chevauchement entre le physique, le symbolique et le sociologique. Tout en étant ancré dans le social, le corps a aussi la capacité de traverser et même de transcender des variables structurantes – de classe, de race, sexe, genre, handicap, etc. Le second mouvement est la nécessité de reconnaître les différences entre les femmes, car le sujet nomade est nécessairement complexe, à l'opposé de l'essentialisme. Il se veut un point de départ d'une transformation et il s'inscrit donc dans une critique du centre, tout en tenant compte du danger de reproduire des centres localisés, reproducteurs d'inégalités. Finalement, Braidotti (2011) souligne l'importance de reconnaître les contradictions et les différences à l'intérieur même du sujet nomade. Le sujet nomade n'est donc ni unique ni unifié, mais traversé par des contradictions et des paradoxes. Ainsi, le sujet nomade se réfléchit en tant que cartographie : il n'y a aucune identité « gagnante », mais bien des traces, une diversité mouvante. Ainsi, la subjectivité nomade ne conceptualise pas le Corps du Sujet, mais appréhende des corps multiples et complexes.

Comment donc penser la chercheuse comme sujet nomade? Comme le soulignent Hills et Rowan (2002), la chercheuse féministe est nomade dans son institution même, de par sa posture théorique qui interroge les liens entre savoir et pouvoir. Elle est

traversée par le paradoxe de se pencher sur la constitution des privilèges, des rapports de pouvoir inégaux, tout en étant dans une institution qui, historiquement, s'est construite et a reproduit ces rapports de pouvoir. En recherche, la chercheuse féministe est située et elle se situe : elle est accompagnée de ses outils pour se situer dans les rapports de pouvoir (réf : épistémologies féministes). Le concept de sujet nomade est particulièrement évocateur lorsque l'on fait de la recherche en prison ou dans une maison de transition. Dans la prison, les chercheuses sont de passage – elles ne sont ni détenues ni agentes correctionnelles ni visiteuses. Elles s'inscrivent hors des repères institutionnels. Dans la maison de transition, nous sommes aussi de passage, alors que les femmes qui y séjournent naviguent plusieurs frontières (couvre-feu, suivi, conditions de probation, etc.). Le sujet nomade fait ainsi sens non seulement en termes spatiaux, mais aussi en terme temporel : les chercheuses ont la capacité de se projeter hors des murs, sans relation avec le monde carcéral ni même transcarcéral.

Cependant, être de passage, être nomade, ne signifie pas être atomisée, détachée du terrain. Bosworth (1999) souligne cet élément lors de la description de son terrain de recherche : ni détenue, ni agente correctionnelle, ni membre du personnel soignant, elle se voit attribuer diverses identités – amie, confidente, enseignante – qui lui permettent de développer des liens avec les participantes. Comme Braidotti (2011) le souligne, le nomadisme de la chercheuse n'est pas synonyme d'atomisation, mais il est plutôt porteur de connexion. L'auteure définit le sujet nomade comme une entité éthique, qui est active et réfléchie dans son nomadisme, ce qui lui permet de s'engager, de connecter et de solidariser – c'est le mouvement qui lui permet d'échapper à l'essentialisation et à la rigidité identitaire :

À l'opposé, le sujet nomade fonctionne comme une équipe à relais : elle connecte, elle circule, elle se déplace. Elle ne s'identifie pas à un lieu précis, mais elle continue à y revenir régulièrement. La nomade est donc une identité transgressive, dont la nature transitoire est précisément la raison pour laquelle est peut établir des connections. Les politiques nomades sont donc marquées par le lien, les coalitions, les connections<sup>4</sup> [traduction libre] (Braidotti, 2011, p. 42).

C'est précisément cette capacité de connexion par l'entremise de la corporalité sur laquelle nous nous pencherons dans la section suivante.

### **Le corps de la chercheuse comme espace de connexion**

J'ai croisé Émilie dans le corridor de la maison de transition. Elle m'a demandé si nous avions pensé à des noms pour le bébé. Je lui dis que non. Elle me raconte alors comment elle a choisi le nom de sa fille. Après avoir vu que son test de grossesse était positif, elle a tout de suite pensé à ce prénom-là. Et c'est lui qu'elle a donné à sa fille et il lui va comme un gant. C'était donc tout de suite clair pour elle! Nous avons ensuite longuement

parlé de sa fille. Ce n'est pas facile ces temps-ci, car elle ne peut pas la voir.  
(Note de C. Chesnay).

Tel qu'exposé dans la toute première vignette de cet article, Chesnay était enceinte lors de son terrain de recherche. Tout comme Kannen (2013), cette grossesse lui a attiré la sympathie et les confidences de certaines participantes. Plusieurs d'entre elles ont échangé avec Chesnay sur leurs grossesses, leurs accouchements, leur allaitement. Ce rapport de proximité avec une femme enceinte n'est pas propre à la recherche avec des femmes criminalisées : elle s'observe dans diverses sphères sociales. Cette bienveillance s'accompagne aussi de diverses formes de contrôle de la maternité (Kannen, 2013; Longhurst, 1999; Lupton, 2000). Ainsi, plusieurs participantes ont régulièrement averti Chesnay de l'impact de la cigarette sur les grossesses si elle entrait dans le fumoir ou si elle discutait avec une personne qui fumait. En plus de l'établissement d'un rapport sur les questions de la maternité, la visibilité de la grossesse de Chesnay a ouvert la possibilité d'ouvrir sur une question plus délicate, soit la prise de poids.

J'ai passé le soir à la maison de transition. Les personnes présentes parlent du poids qu'elles ont pris en détention et des stratégies qu'elles ont mises en place pour en perdre. Une d'entre elles me jette un coup d'œil et dit à la blague : « Catherine a tout un bébé Tanguay! » (Note de C. Chesnay).

Dans de multiples recherches sur l'expérience des femmes incarcérées, la prise de poids est considérée comme un enjeu majeur pour les femmes (Chesnay, 2016, 2017). Plusieurs raisons, telles que le manque de contrôle sur nourriture disponible en prison, le manque d'exercices, etc., expliquent la prise de poids rapide des femmes incarcérées (Chesnay, 2016). Selon les participantes à la recherche de Chesnay, la prise de poids liée aux conditions de détention se concentre au niveau du ventre, d'où l'appellation « bébé Tanguay ». Comme l'illustre la vignette, la rondeur du ventre de Chesnay faisait ainsi écho à celle de certaines participantes : la corporalité de chercheuse fut ainsi source de connexion.

Cette connexion s'est déployée en fonction des discours sociaux sur la minceur et la prise de poids. En lien avec leur bébé Tanguay, plusieurs participantes ont parlé de la honte de s'être laissées aller en prison, de ne pas avoir pu résister ou contrôler cette prise de poids. La peur de ne plus rentrer dans ses vêtements d'avant la prison était omniprésente. À la sortie de prison, le bébé Tanguay est considéré comme une marque de la contamination du corps par la prison, une empreinte sur le corps des femmes. En parler comme un bébé permet de qualifier cette prise de poids comme temporaire et étrangère, comme un bébé qui sera éventuellement expulsé. D'ailleurs, le parallèle avec la grossesse de Chesnay étant continu, puisque plusieurs femmes ont partagé avec elle des stratégies pour perdre poids après la grossesse (allaitement, etc.).

En résumé, la visibilité de la grossesse de Chesnay a créé un espace de connexion entre les participantes et la chercheuse, autant autour des enjeux de la maternité, ainsi

que de la prise de poids, tous deux des sujets qui peuvent être plus délicats, souffrants ou difficiles à aborder avec des femmes criminalisées. Or, en plus d'être un espace de connexion, le corps de la chercheuse est aussi un espace liminal, dans lequel va s'inscrire la souffrance, parfois même à l'insu même de la chercheuse.

### **Le corps de la chercheuse comme espace liminal**

Lors de ma recherche portant sur l'homicide conjugal au féminin, j'ai réalisé un bon nombre d'entretiens avec des femmes au Canada, France et en Belgique dans les années 1990. Souvent les récits des femmes en étaient d'horreur – des récits souvent indicibles et inaudibles. Souvent, ces récits qui hantent et qui m'habitent toujours me confrontaient à mon impuissance. Comment réagir? Je pense à cette femme au pénitencier de Kingston qui se présente à moi en me disant « C'est moi, le monstre » ou d'autres qui racontaient leur histoire d'abus vécus aux mains de leur « victime ». Charlotte qui me racontait, par exemple, que son mari lui avait coupé les tendons du pied pour l'empêcher de s'enfuir ou une autre qui se faisait battre sous les pieds pour que les marques ne paraissent pas ou encore cette femme qui subissait une inspection vaginale à chaque fois que son mari rentrait de travailler en fin de journée afin de s'assurer qu'elle n'avait pas été infidèle. Des histoires à glacer le sang tellement que, parfois, aux termes de ces rencontres, je ne me souvenais plus de la manière dont je m'étais rendue à la maison (Note de S. Frigon).

Comment le concept de liminalité peut-il nous aider à appréhender les enjeux liés à cette vignette? La limination du latin « *limen* » signifie le seuil ou la marge. Un état de limination est celui où l'ordre habituel des choses est suspendu, le passé est momentanément annulé et le futur n'a pas encore commencé. Le stade liminaire est celui où l'ordre social est renversé. Victor Turner (1974, 1982) a utilisé le travail d'Arnold van Gennep (1909) portant sur les *Rites de passage* pour développer cette compréhension de la liminalité. Ce dernier a décrit trois étapes des rites de passage : la phase initiale de séparation de son groupe ou de sa société, le stade intermédiaire de liminalité et la phase finale de réintégration. C'était la deuxième étape qui a attiré l'attention de Turner, l'état d'être entre « deux et deux » identités définies et libéré des obligations normatives qu'elles impliquent. Dans le travail de Turner, axé sur l'étude anthropologique des sociétés « tribales », la liminalité signifiait une séparation physique de la communauté.

C'est pourquoi le concept anthropologique de *liminalité* nous a paru pertinent : il désigne une phase des rites de passage qui échappe aux normes en vigueur, mais qui est néanmoins constitutive de l'ordre social. Plus spécifiquement, dans leurs ouvrages respectifs, Arnold van Gennep et Victor W. Turner montrent comment les individus qui participent à de tels rites se retrouvent dans un constant mouvement qui les fait osciller

entre deux identités fixes et souvent opposées, échappant ainsi aux classifications culturelles normales. Liminalité et devenir ne sont pas seulement des états flottants libres, mais un état entre les deux. La limination est toujours située entre deux structures ordonnées et normatives différentes, par exemple l'université et le terrain. Dans ce contexte, la façon dont la chercheuse conserve un sens de soi est simplement une question de quel côté du seuil elle se trouve.

Se libérer de certaines contraintes, de rôles prescrits, de statut et d'appartenance sociale donnés, aurait-il un potentiel d'analyse précieux? L'innovation se produit dans l'espace de la liminalité, un espace que Turner nomme « anti-structure ». Toujours selon cet auteur, les structures normales de la société que nous vivons peuvent inhiber ou entraver ce potentiel illimité de devenir, comme la création de nouvelles identités et les arrangements sociaux peuvent agir pour subvertir le statu quo (Turner 1974). Un tel espace est donc aussi celui de l'affectivité accrue, de l'incertitude et de l'insécurité. La limination est un état où les nouveaux potentiels et les limites peuvent être contestés et explorés.

Si l'on revient à la vignette qui débute cette section, elle touche à comment, en étant à la frontière de deux mondes (le dedans et le dehors), le corps de la chercheuse devient un espace où la souffrance s'inscrit, et ce, malgré nous. Malgré un désir de garder une distance par rapport au terrain, le terrain nous « rattrape » dans le corps; la souffrance est perçue, intégrée par la chercheuse, parfois même à son insu. La vignette qui débute cette section montre que même si la chercheuse sort de prison, la souffrance est encore flottante, retenue dans le corps. Ainsi, la liminalité ne se maintient non seulement lorsque l'on est en dialogue avec les participants à la recherche, mais aussi dans des moments de transition, entre la recherche et la vie personnelle, entre le dedans et le dehors. La vignette témoigne comment, comme chercheuse, on ne sait même plus comment on est revenu d'un espace (la prison) à un autre (chez soi).

Qu'est-ce que la liminalité peut nous apprendre sur notre terrain de recherche? Un premier élément de réponse serait la nature des souffrances vécues par les participantes de la recherche. Cette souffrance, associée à la criminalisation et l'incarcération, est un enchevêtrement de souffrances psychiques, physiques, identitaires, relationnelles et sociales. Elle se déploie sur de multiples niveaux et émane de violences structurelles, sociales et symboliques, qui ont des ramifications dans des liens intimes. Il est difficile de les décrire, de les nommer en honorant ou en reconnaissant leur ampleur, leur profondeur et leur lourdeur. Cette profondeur « rentre » dans le corps, dans le corps nomade de la chercheuse qui, même de passage, outillée pour y « faire face » avec une distance due à son statut de chercheuse, emporte avec elle cette souffrance. Et que donc, que cette souffrance rentre dans le corps de la chercheuse, témoigne comment faire de la recherche peut s'inscrire dans la limination. L'espace liminal se maintient même dans le temps : même à l'extérieur de la prison, la chercheuse est entre deux états On peut



supposer que c'est la manifestation de l'indicible, d'une grande violence étatique, genrée, qui s'incarne dans le corps de la chercheuse.

### Conclusion

Les réflexions sur la recherche qualitative et son caractère subjectif porte habituellement sur la posture du sujet par rapport au terrain de recherche, mais elles intègrent rarement la corporalité. Or, comme nous l'avons modestement soutenu, faire du terrain comporte une dimension corporelle. Dans un premier temps, se pencher sur la corporalité de la chercheuse nous a permis de penser la corporalité comme connexion, ce que l'on incarne dans des dimensions matérielles et symboliques et affectives. Dans un second temps, se pencher sur la corporalité de la chercheuse nous a permis de la penser aux frontières et aux lisières – et pourquoi elles sont des lisières et des limites. Ceci dit, il faut garder un regard interrogatif sur la manière dont ces espaces sont constitués – la posture du sujet nomade ici nous permet, peut-être, de rendre compte de discours de la « marge ». Somme toute, les concepts « nomadisme » et « liminalité » mobilisés dans cet article afin d'appréhender la corporalité de la chercheuse comme vecteur d'analyse de l'incarcération, ont été, nous semble-t-il, porteurs de sens. Ils proposent aussi une autre dimension de la recherche qualitative qui pourrait être investiguée. Cette esquisse a permis de jeter des jalons pour une compréhension renouvelée, pour un regard différent sur l'incarcération, un sujet ayant suscité, au cours des siècles, d'innombrables débats, recherches et angles d'approches.

### Notes

<sup>1</sup> Ce récit est l'adaptation des notes de terrain de la recherche doctorale de Chesnay (2016). Inspirée par le recherche-action participative, cette recherche visait à documenter comment les femmes qui ont été incarcérées agissent sur leur santé durant leur séjour en prison, ainsi qu'à agir avec les femmes sur cet enjeu (Chesnay, 2016). Durant la première phase de son terrain, Chesnay était visiblement enceinte.

<sup>2</sup> En psychologie, une vignette clinique réfère à la synthèse de l'histoire d'une thérapie d'un patient. Nous avons utilisé le principe pour raconter des histoires liées aux propos de cet article.

<sup>3</sup> « Le corps comme question » provient de Le Breton (2011), p. 17.

<sup>4</sup> *By contrast, the nomadic subject functions as a relay team : she connects, circulates, moves on; she does not form identification, but keeps coming back at regular intervals. The nomad is a transgressive identity whose transitory nature is precisely the reason why she can make connections at all. Nomadic politics is a matter of binding, of coalitions, of interconnections* (Braidotti, 2011, p. 42).

## Références

- Bosworth, M. (1999). *Engendering resistance : Agency and power in women's prison*. Brookfield : Ashgate.
- Braidotti, R. (2003). Les sujets nomades féministes comme figures des multitudes. *Multitudes* 2(12). Repéré à <http://www.multitudes.net/Les-sujets-nomades-feministes/>
- Braidotti, R. (2011). *Nomadic subjects : Embodiment and sexual difference in contemporary feminist theory*. New York, NY : Columbia University.
- Chesnay, C. (2016) *Doing health, undoing prison. A study with women who have experienced incarceration in a provincial prison* (Thèse de doctorat inédite). Université d'Ottawa, Ottawa, Canada.
- Chesnay, C. (2017). Unearthing ourselves upon prison release : Corporal practices and the pursuit of Health. *Revue générale de droit*, 47, 77-100. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/rgd/2017-v47-rgd03131/1040518ar/>
- Crewe, B., Hulley, S., & Wright, S. (2017). The gendered pains of life imprisonment. *The British Journal of Criminology*, 57(1). Repéré à <https://academic.oup.com/bjc/article/57/6/1359/2877142>
- Frigon, S. (1996). A gallery of portraits : Women and the embodiment of difference, deviance, and resistance. Dans T. O'Reily Fleming (Éd.) *Post-critical criminology* (pp. 76-110). Toronto : Prentice-Hall.
- Frigon, S. (2006). *Écorchées*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Frigon, S. (Éd.). (2012). *Corps suspect, corps déviant*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Frigon, S., & Jenny, C. (2009). *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Frigon, S., Kérisit, M. (Éds). (2000). *Du corps des femmes : contrôles, surveillances et résistances*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gennep, van A. (1909). *Les rites de passage*. London : Routledge.
- Hamelin, M. (1989). *Femmes et prison*. Montréal : Éditions du Méridien.
- Hills, E., & Rowan, L. (2002). Female academics as nomadic subjects. Reconceptualizing women in universities. Repéré à <http://www.feministezine.com/feminist/education/Feminist-Academics-as-Nomadic-Subjects.html>
- Kannen, V. (2013). Pregnant, privileged and PhDing : Exploring embodiments in qualitative research. *Journal of Gender Studies*, 22(2), 178-191.

- Le Breton, D. (2011). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Longhurst, R. (1999). Pregnant bodies, public scrutiny : « Giving » advice to pregnant women. Dans E. Kenworthy Teather (Éd.), *Embodied geographies. Spaces, bodies and rites of passage* (pp. 78-90). London : Routledge.
- Lupton, D. (2000). « A love/hate relationship » : The ideals and experiences of first-time mothers. *Journal of Sociology*, 36(1). Repéré à <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/144078330003600104>
- Mahieu, V., & Scheer, D. (2017). « Faire du terrain », les places du chercheur en action. Dans C. De Man, A. Jaspard, A. Jonckheere, C. Rossu, V. Strimelle, & F. Vanhamme (.ds), « *Justice!* » *Chercheurs en zones troubles* (pp. 54-73). Ottawa : Érudit.
- Turner, V. (1974). *Drame, champs, métaphores : action symbolique dans la société humaine*. Ithaca & London : Cornell University Press.
- Turner, V. (1982). *Du rituel au théâtre : la gravité humaine du jeu*. New York, NY : Publications du journal des arts de la scène.

**Catherine T. Chesnay** est titulaire d'un doctorat en santé des populations de l'Université d'Ottawa et professeure à l'École de travail de l'UQÀM. Ses travaux portent sur les expériences des personnes en situation de marginalité et d'exclusion, les pratiques qui les visent, ainsi que l'intervention avec les groupes. Sa thèse de doctorat portait sur la santé de femmes ayant été incarcérées et elle s'intéresse actuellement aux expériences des femmes racisées à travers le système de justice pénale. Dans tous ses travaux de recherche, elle privilégie des méthodologies participatives et elle travaille en collaboration avec plusieurs organismes communautaires.

**Sylvie Frigon** détient un doctorat de l'Institut de Criminologie de l'Université de Cambridge en Angleterre. Elle est professeure titulaire au département de criminologie de l'Université d'Ottawa où elle enseigne depuis 25 ans où elle est également titulaire de la Chaire facultaire « La prison dans la culture, la culture dans la prison » (2016-2019) en sciences sociales. Elle est Associée de recherche principale à Peterhouse, Université de Cambridge en Angleterre. Elle a publié de nombreux articles scientifiques, chapitres et livres et trois romans. Elle a été consultante pour la cinéaste, Léa Pool et, en 2018 pour le Royal New Zealand Ballet et poursuivra ce partenariat dans l'avenir. Elle travaille présentement à un nouveau projet de danse en prison avec les hommes avec la chorégraphe parisienne, Claire Jenny avec qui elle travaille depuis 15 ans.

Pour joindre les auteures :  
 Chesnay.catherine@uqam.ca  
 sylvie.frigon@uottawa.ca